

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION
AU SEJOUR D'ETE DU 07/07 AU 20/07/2019.

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Nom du responsable légal de l'enfant :

Adresse :

☎ Domicile : ☎ Portable :

@ Mail :

.....
L'inscription sera validée, ferme et définitive après réception
Du dossier complémentaire d'inscription et émission du titre
bulletin à remettre avant le 19 juin 2019

J'autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) le Syndicat
Intercommunal de la Vallée de la Scarpe à utiliser les photos où
figure mon enfant.

Le règlement est payable dans sa totalité auprès du Trésor Public
de Saint-Amand-les-Eaux après réception du titre :

Date et signature des parents

A adresser impérativement, au S.I.V.S, Place de la Mairie,
59230 Sars et Rosières - 03.27.51.53.02.

Ne pas déposer de bulletin en mairie

Tarifs pour le séjour :
(repas, transport, activités, hébergement)

QUOTIENT FAMILIAL (Calcul = Revenu annuel : par 12 mois : par le nombre de part) *	TARIF DU CENTRE DE VACANCES
QF < = 700 €	210 €
701 € < QF < = 1000 €	370 €
QF > 1000 €	550 €

Fournir votre avis d'imposition 2018 (sur revenus 2017) du foyer
pour les quotients familiaux inférieur à 1000 €

Attribution des parts : 1 adulte = 1 part 1 enfant = $\frac{1}{2}$ part
A partir du 3^{ème} enfant = 1 part

* Exemples de calcul :

Ex 1 : si votre foyer est composé de 2 adultes et d'1 enfant =

Vos revenus annuels / 12 mois / nbre de parts (soit 2.5) = QF

Ex 2 : si votre foyer est composé de 2 adultes et de 2 enfants =

Vos revenus annuels / 12 mois / nbre de parts (soit 3 parts) = QF

Ex 3 : si votre foyer est composé de 2 adultes et de 3 enfants =

Vos revenus annuels / 12 mois / nbre de parts (soit 4 parts) = QF

Ex 4 : si votre foyer est composé de 1 adulte et de 2 enfants =

Vos revenus annuels / 12 mois / nbre de parts (soit 2 parts) = QF